

De: Claire.Firlotte@mrn.gouv.qc.ca
Envoyé: 3 avril 2013 09:53
À: 8reserves-abitibi-temiscamingue
Cc: Harvey, Marie-Josée (BAPE); Boutin, Anne-Lyne (BAPE); Bergeron, Jasmin (BAPE)
Objet: RE : DQ17 Question 23

Projets de réserves de biodiversité pour sept territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue
Question complémentaire du 28 mars 2013 (DQ17, n° 23)

Question 23

Les limites de la réserve de biodiversité projetée de la forêt Piché-Lemoine présentées sur la carte 6 du *Plan d'aménagement forestier intégré tactique Région de l'Abitibi-Témiscamingue UA 083-51* (www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/abitibi-temiscamingue/pafit-083-51-2013.pdf) sont différentes de celles du portrait 2012 des aires protégées en Abitibi-Témiscamingue (DA17).

Qu'est-ce qui explique cette différence ?

Réponse du MRN

La carte « Portrait des aires protégées en Abitibi-Témiscamingue 2012 » correspondant au DA17, qui a été produite par le MDDEFP, présente les aires protégées qui, en 2012, avaient un statut légal. On y voit donc les réserves de biodiversité projetées de la Forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles avec leurs limites telles qu'elles apparaissaient lorsque ces territoires ont fait l'objet d'audiences publiques en 2007. Ces limites sont celles qui ont été décrétées lors de l'attribution du statut de réserve projetée.

La carte 6 du PAFI-T 083-51 du MRN présente quant à elle les territoires exclus de la récolte forestière ou faisant l'objet de modalités particulières. On y trouve bien sûr les réserves de biodiversité projetées mais également les agrandissements de ces réserves qui ont été convenus après les audiences publiques de 2007 et qui devraient être inclus dans les limites de ces réserves lorsqu'elles obtiendront leur statut permanent. Ainsi, lorsque les démarches légales pour l'obtention des statuts permanents seront complétées, les réserves de biodiversité de la Forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles devraient être reliées et leurs superficies considérablement augmentées.

Claire Firlotte

Direction des affaires régionales de l'Abitibi-Témiscamingue
Ministère des Ressources naturelles
70 avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Tél.: 819 763-3388 poste 263
Télé.: 819 763-3216